

Compte-rendu du Conseil Municipal du 03/02/2015

Après lecture, le compte-rendu du Conseil Municipal du 16/12/2014 est adopté à l'unanimité.

1. **Maîtrise d'œuvre pour une étude de lutte contre les inondations :**
Suite aux inondations du 4 Juillet 2014, il nous est proposé d'étudier la possibilité de sécuriser le quartier du COL en réalisant un muret de protection et en créant un bassin de rétention.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. Le Maire à missionner le cabinet SCE pour cette opération.
2. **Acquisition de parcelles à titre gratuit :**
Afin de mener à bien cette régularisation foncière, il nous est proposé d'acquérir à titre gratuit les parcelles B1099 et B1100 propriétés de M. DAGUERRE – route de St Michel pour les intégrer dans la voirie communale.
Les frais de notaires liés à cette opération seront pris en charge par la Commune.
Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.
3. **Création d'un emploi permanent de catégorie C :**
Ce poste existe déjà sous le format d'un CDD contractuel qui deviendrait une titularisation dans la Fonction Publique.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la création d'un poste d'Adjoint Administratif catégorie C.
4. **Maîtrise d'œuvre pour un plan de valorisation du patrimoine :**
Suite à une rencontre avec M. RIEUX de la DRAC, il nous est proposé de confier la maîtrise d'œuvre de notre programme d'entretien prévu sur 5 ans à un architecte du patrimoine.
Consultation en procédure adaptée selon 3 critères : références, prix et motivations.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. Le Maire à lancer cette consultation.
5. **Candidature au marché Electricité proposé par le groupement de commande des Syndicats Départementaux d'Energies Aquitains :**
Au 01/01/2016, il n'y aura plus de tarifs réglementés (tarifs jaunes) et le marché de l'électricité s'ouvre à la concurrence. Sont concernés sur notre commune : l'église, le jaï-alai, l'école et l'éclairage public.
Le SDEPA s'est regroupé avec les autres syndicats aquitains pour bénéficier de tarifs préférentiels.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. Le Maire à adhérer à ce marché.
6. **Organisation d'un festival de théâtre :**
L'idée est d'organiser, en partenariat avec la Scène de Pays, une animation annuelle autour du théâtre.
Jean-Philippe DAGUERRE a été contacté et les dates du 26 et 27 Août 2015 ont été retenues pour cette manifestation de 2 ou 3 représentations à la Citadelle.
Un accord de principe est voté à l'unanimité permettant de poursuivre la démarche.
7. **Contrat Territorial : autorisation de signature de l'avenant :**
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. Le Maire à signer cet avenant avec le Conseil Général et les autres collectivités concernées.
8. **Questions diverses :**
 - ***Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le changement de siège social du Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Nive*** qui est désormais domicilié au 27 avenue de Cambo à ANGLET.
 - ***2 demandes de subvention sont examinées et accordées:***
 - ✓ Le Lycée de Navarre : 500 € pour le tournoi international féminin de rugby à 7 « Filles d'Avril »
 - ✓ L'Essor Basque : 3.300 € pour la Ronde du Pays Basque dont l'étape du 21 Février 2015 se déroulera autour de St J.P.Port (départ et arrivée au marché couvert).
 - Suite aux inondations du 4 Juillet 2014, une indemnité d'assurance de 225.217,46 € allouée aux ateliers municipaux sera versée sur l'article 7788 du budget communal en 2 fois : 175.555,65 € immédiatement et 49.661,81 € en différé.
 - Demande d'ELB qui sollicite une subvention de 2.500 € pour l'organisation du Congrès National de la Confédération Paysanne à St J.P.Port les 22 et 23 Avril 2015.
Le CM, à l'unanimité, décide d'une mise à disposition gratuite du jaï alai plutôt qu'une subvention.
 - ***Accord de principe*** à ALTERNATIVA qui sollicite la possibilité d'organiser 2 journées sur le développement durable les 11 et 12 Octobre 2015.

***La Secrétaire de séance,
Nadine GUÉNARD.***